Pauvre Gosse, Pourquoi es-tu si Maigre ?

Ta mère ne sait donc pas que l'Huile de Foie de Morue te fera reprendre plusieurs livres en quelques semaines seulement ? Dis-lui que, maintenant, tous les Pharmaciens la vendent en Pastilles enrobées de sucre, et que tu ne dois plus prendre cette Huile au goût si repoussant qui provoque des troubles d'estomac. Dis-lui que les Pastilles JESSEL à base d'Huile de Foie de Morue sont le plus puissant reconstituant qui existe. Un enfant chétif, âgé de 9 ans, a gagné 12 livres en 7 mois, et si toi tu n'augmentes pas de 5 livres en 30 jours l'argent sera remboursé. (12 fr. 75 la boîte).

PASTILLES JESSEL

9402

LA « MARRAINE DES CHASSEURS » VIENT DE MOURIR

Mme SAUTET, la « Marraine des Chasseurs », vient de mourir à ISSY-LES-MOULINEAUX.

Voici un portrait de Mme SAUTET dont l'inlassable générosité pendant la guerre l'avait fait nommer marraine d'un Bataillon de Chasseurs. Elle avait reçu la Légion d'honneur en hommage à son dévouement.

Les MALADIES de la PEAU ne résistent pas à 5 gouttes 3 fois par jour de l'Homéodraineur LANIVOL

préparé d'après des formules expérimentées avec grand succès par de nombreux Médecins homéopathes des plus réputés de l'heure actuelle

Acné, dartres, boutons, prurits, rougeurs, eczémas, cèdent à Lanivol, remède d'une efficacité extraordinaire. Lanivol agit en provoquant l'homéodrainage des cellules de la peau, et les débarrasse ainsi de toutes les toxicités anormales, ce qui amène une cicatrisation rapide.

LANIVOL c'est le dépuratif de la peau !

Le flacon 12 frs pour un mois de traitement

Dans toutes les pharmacies ou à la Ph^ie Homéopathique de l'Europe 31, Rue d'Amsterdam, Paris-8e. C. C. Postaux 2057-42 Paris

Envoi gratuit et franco de la brochure "Une Médecine qui guérit", pour vous documenter sur l'Homéopathie et les Homéodraineurs.

9568

LA RÉFORME FISCALE ET LES ARTISANS

La Loi portant réforme fiscale, promulguée le 31 décembre 1936 et publiée au « Journal Officiel » du 1er janvier 1937, renferme notamment les dispositions suivantes qui intéressent les artisans :

1° Art. 2, paragraphe 2 : Sont assimilées à des ventes à la consommation : les ventes faites, pour l'exercice de sa profession artisanale, à un artisan, remplissant les conditions prévues par l'art. 23 du Code général des impôts directs ;

2° Art. 5 : Seront soumis à la taxe de 2 %...

Paragraphe 2 : les ventes à la consommation effectuées par les redevables définis au paragraphe 4 de l'article 3 de la présente loi susceptible de bénéficier du régime forfaitaire prévu en matière d'impôts sur les bénéfices industriels et commerciaux et achetant la plus grande partie de leurs matières premières à des commerçants qui les ont acquises libérées de la taxe 6 %, ainsi que les ventes de produits fabriqués par des commerçants lorsque celles-ci ne dépassent pas 300.000 francs par an.

Paragraphe 3 : les prestations et locations de services et en général toutes opérations ne rentrant pas dans le champ d'application de la taxe unique globale de 6 %.

Toutefois, les artisans qui travaillent uniquement avec les membres de leur famille, un compagnon et un apprenti de moins de 18 ans régulièrement liés à lui par un contrat régulier d'apprentissage sont exonérés de la taxe unique globale de 6 % et de la taxe de 2 % sur les prestations de services.

La Confédération Générale de l'Artisanat Français, 30, rue des Vinaigriers, Paris (Xe), se tient à la disposition des artisans pour leur fournir toutes précisions utiles sur l'interprétation de ce texte qui entrera en vigueur le 31 janvier.

Au Comité consultatif des régies financières institué au Ministère des Finances, l'Artisanat est représenté par M. Tailledet, président de la Confédération Générale de l'Artisanat Français.

T. S. F.

RADIO P.T.T. NORD à LILLE (247 m. 3). — Jeudi 14 janvier. — 6 h. 50 : depuis Paris P.T.T. : bulletin météorologique. — 7 h. : depuis Paris P.T.T. : informations. Revue de la Presse. — 7 h. 40 : disques : Les Chansons de Bob et Bobette ; La Bonne Soupe aux Choux, Le Cœur du Roi, Le Jour et la Nuit, Le Petit Chemin de Fer. Il était un Petit Navire, Au Clair de la Lune, Le Chevalier du Guet. — 8 h. : depuis Paris P.T.T. : informations. Revue de la Presse. — 8 h. 40 : disques : même programme qu'à 7 h. 40. — 11 h. 35 à 11 h. 45 : depuis la Tour Eiffel : cours commerciaux. — 12 h. : disques : Suite Orientale : a) les Bayadères, b) Au Bord du Gange, c) les Almées, d) Patrouille. — 12 h. 15 : Concert par un jazz fantaisiste. — 12 h. 50 : depuis Paris P.T.T. : informations. — 13 h. : suite du Concert de jazz. — 13 h. 30 : depuis la Tour Eiffel : cours divers ; bulletin météorologique. — 13 h. 50 : depuis Paris P.T.T. : Variétés. — 14 h. à 14 h. 10 : cours de la Bourse de Lille. — 14 h. 20 : depuis la Tour Eiffel : cours divers. — 14 h. 30 : depuis le Poste Colonial : concert. — 15 h. 45 : depuis la Tour Eiffel : cours divers. — 16 h. 30 : Matinée enfantine de Grand Papa Léon : Ouverture par le Joyeuse Fanfare ; Dee Bétises, sketch de Michou, par Bécassine et Grand Papa Léon ; Blick, Black, Block, présentation par M. Biboa ; Causerie de Mme de Surgère ; La Joyeuse Fanfare. — 17 h. 50 : depuis la Tour Eiffel : cours (enregistrement). — 18 h. : Causerie Universitaire : « Tristan Derème », par M. Jasinski, professeur à la Faculté des Lettres. — 18 h. 30 : depuis Paris P.T.T. : Radio Journal. — 19 h. : Petit orchestre de Brasserie, dirigé par Capoulade. 19 h. 30 : disques demandés par les auditeurs : L'Aurore à la Campagne ; Angélus qui sonne ; Au Dessert chacun sa romance ; A la Poste ; Tapage nocturne ; Les Arènes de lutte. — 20 h. : indication de l'heure ; un quart d'heure polonais. — 20 h. 15 : Causerie par le Comité de vigilance et d'action pour la Protection de l'Enfance malheureuse de Lille. — 20 h. 30 : Relais de Limoges P.T.T. : L'Amour en Musique. — 22 h. 30 : depuis Paris P.T.T. : Informations. Bulletin météorologique.

RADIO PARIS (1.648 m. 2). — 7 h. : disques : Trois Beaux Oiseaux de Paradis ; Les Oiseaux dans le Soir. — 7 h. 15 : Presse. — 7 h. 45 : gymnastique. — 8 h. : cours d'allemand — 8 h. : demi-heure scout. — 11 h. : concert : Le Pardon de Ploërmel. — 11 h. 45 : Causerie protestante. — 12 h. 15 : concert : Iphigénie en Aulide ; Passionnément ; Prélude du Déluge ; Valse d'Etienne Marcel ; Le Jongleur de Notre-Dame. — 13 h. : concert. — 14 h. : Causerie. — 14 h. 30 : Les Amours du Poète ; La Vie du Poète. — 15 h. 20 : Causerie. — 18 h. 30 : mélodies. — 16 h. 45 : mélodies. — 17 h. : Matinée classique : Le Convalescent de qualité ou l'Aristocrate, deux actes ; Le Souper. — 16 h. 45 : Causerie. — 20 h. 10 : mélodies : Le Bonheur est chose légère ; Sérénade à Ninon ; Chanson Espagnole. — 20 h. 30 : Presse. — 20 h. 45 : musique de chambre : Sonate pour piano ; Chimères et Fable ; Placet futile ; Eventail ; Chanson perpétuelle ; Quintette. — 21 h. 45 : Bordeaux-Lafayette. — 22 h. 45 : informations. — 23 h. : musique de danse. — 23 h. 30 : musique légère.

TOUR EIFFEL (206 m.). — 7 h. 30 à 8 h. : Enseignement supérieur. — 9 h. 15 : Enseignement secondaire. — 10 h. : disques. — 12 h. : Bordeaux (Paris-P.T.T.). — 14 h. 30 : Station Coloniale, musique de chambre : Trio ; Deux Chants Villageois ; Mont Fuji ; Fourousato, pour flûte ; Cosmos. — 18 h. 30 : Causerie. — 19 h. : Enseignement primaire. — 20 h. : télévision. — 20 h. 30 : concert : L'Etoile ; Le Caïd ; Chonchette ; Véronique ; Nursery ; Brummel. — 22 h. 30 : Enseignement secondaire.

PARIS P.T.T. (431 m. 7). — 6 h. 50 : météo. — 8 h. : Presse. — 8 h. 50 : Revues. — 10 h. 45 : Strasbourg : concert : Le Tribut de Zamora. — 12 h. : Bordeaux : concert : Une Nuit à Venise ; Espana ; Asiette ; Danse des Mascottes joyeuses. — 13 h. 30 : Bourse. — 13 h. 50 : Demi Heure Coloniale. — 14 h. 20 : chansons : Une Petite Maison ; Chante mon Moulin ; Chanson du Sabotier. — 14 h. 30 : Emission enfantine : Pierrot et Pierrette à travers le Forez et le Lyonnais. — 15 h. 30 : concert : Iphigénie en Aulide ; Pelléas et Mélisande ; Hymne à la Nature ; Castor et Pollux. — 16 h. 40 : Vieilles Chansons Françaises. — 18 h. : concert d'orgue : Prélude et Fugue en ré majeur ; Noël en ré mineur ; Pastorale ; Electa en sol. — 18 h. 30 : Radio Journal de France. — 19 h. 38 : Causerie. — 19 h. 45 : pièces pour violon. — 20 h. : Causerie. — 20 h. 30 : L'Ecole des Maris ; Le Voyageur et l'Amour. — 22 h. 30 : informations.

POSTE PARISIEN (312 m. 8). — 7 h. 10 : disques. — 7 h. 30 et 8 h. 30 : Presse. — 12 h. 5 : Orphée aux Enfers ; Marche. — 12 h. 15 : concert. — 12 h. 39 : concert gai. — 13 h. 15 : Emission enfantine. — 13 h. 25 : disques. — 15 h. : Concert Colonne (disques). — 16 h. 35 : Demi Heure des Petits. — 19 h. 10 : La Journée. — 19 h. 39 : disques. — 19 h. 54 : Vedettes. — 20 h. 24 : concert. — 20 h. 29 : concert. — 20 h. 44 : concert. — 20 h. 59 : Sketch musical. — 22 h. : concert. — 22 h. 30 : disques.

RADIO STRASBOURG (349 m. 2). — 7 h. 30 : disques. — 10 h. 45 : concert. — 11 h. 45 : airs d'opéras. — 12 h. : Bordeaux — 13 h. 15 : musique de genre et danse. — 16 h. : Heure Enfantine. — 17 h. 30 : Marseille. — 19 h. 15 : disques. — 19 h. 45 : Paris P.T.T. — 19 h. 55 : opéra comique.

RADIO TOULOUSE (328 m. 6). — 11 h. 45 : orchestre de salon. — 12 h. : danse. — 12 h. 15 : mélodies. — 12 h. 40 : concert. — 13 h. 25 : orchestre viennois. — 17 h. 45 : danse. — 18 h. 3 : Emission enfantine. — 19 h. : airs d'opérettes. — 19 h. 15 : musique basque. — 19 h. 40 : mélodies. — 19 h. 55 : orchestre musette. — 20 h. 30 : concert. — 20 h. 45 : jazz. — 21 h. 10 : Fantaisie. — 21 h. 45 : Demi Heure de Paris. — 22 h. 15 : Normandie. — 22 h. 40 : danse. — 23 h. : Comédies musicales. — 23 h. 15 : orchestre d'opérettes. — 23 h. 40 : extraits de films. — 0 h. 5 : Caveau. — 0 h. 20 : marches militaires.

LUXEMBOURG (1.293 m.). — 7 h. 5 : informations. — 7 h. 15 : Petit concert. — 8 h. 15 : concert. — 10 h. 30 : Messe des Malades. — 11 h. 35 : Souvenirs d'Oscar Strauss. — 12 h. : marches et valses : Marche de Parade Luxembourgeoise ; Sourire d'Avril ; Attaque des Spahis ; L'Or et l'Argent, valse ; Honneur au Colonel ; Bourg, marche ; Un Jour viendra ; Grande Duchesse Charlotte. — 12 h. 45 : L'Hiver en musique : En Traîneau à St-Pétersbourg ; La Glace, la Grêle, la Neige ; Effets de Neige ; Chanson d'Hiver ; Am Stilen Herd zur Winterzeit ; Les Patineurs. — 13 h. 25 : Petit concert de fantaisie. — 13 h. 45 : Dix minutes à Venise. — 14 h. 5 : disques. — 15 h. 15 : concert. — 16 h. : concert. — 17 h. 30 : Quart d'Heure des Dames et des Demoiselles. — 17 h. 45 : Emission enfantine. — 18 h. 15 : concert. — 20 h. 30 : Quintette de Chansonniers. — 21 h. : Quart d'Heure de Fantaisie. — 21 h. 15 : concert : Concerto en la majeur pour piano et orchestre ; Concerto grosso ; Symphonie en si bémol majeur. — 22 h. 55 : danse.

NATIONAL (1.500 m.). — 11 h. 45 : Concert Gallois. — 12 h. 45 : Récital de chant. — 13 h. 15 : Sextette. — 14 h. 15 : concert. — 15 h. 15 : orchestre : Esquisses de fête de Cornouailles ; Concerto de piano en fa mineur ; Symphonie en mi mineur. — 17 h. 15 : danse. — 18 h. 40 : concert ; Tannhauser ; Symphonie en si mineur. — 21 h. 20 : concert : Sambre-et-Meuse ; Le Moulin sur le Rocher ; Londonderry Air, pour cordes et harpes ; Straussiana ; Humoresque ; La Petite Hollandaise. — 22 h. 20 : chant et piano : Sonate en ré ; Choral prélude pour orgue ; Rhapsodie en si mineur. — 23 h. : danse.

BRUXELLES (483 m. 9). — 12 h. 30 : orchestre de salon. — 13 h. 10 : orchestre. — 17 h. : disques. — 18 h. 15 : jazz. — 19 h. 15 : disques. — 20 h. : Récital de chant : La Dame de Pique ; Chanson triste ; Werther ; Lakmé ; Ascanio ; Carmen. — 20 h. 30 : orchestre national. — 22 h. 40 : disques.

EMISSIONS ESPERANTISTES. — De 20 h. 45 à 21 h. : Radio Kaunas, 1.935 m. : La Vie culturelle de la Lithuanie. — 20 h. 45 à 21 h. : Radio-Klapeida, 531 m. : informations.

Un enfant plein de vie et de santé

VOYEZ l'air réjoui de cet enfant ! Depuis qu'il prend régulièrement de l'Ovomaltine, sa croissance n'est plus une cause de dépression. Il dort paisiblement et mange de bon appétit. Rien d'étonnant ! Car l'Ovomaltine est composée des substances vivantes d'aliments naturels les plus sains - extrait de malt (orge germé), lait, jaune d'œuf - concentrés à l'état frais. Combinaison nutritive équilibrée, elle assure aux enfants comme aux adultes un organisme fort, une santé parfaite.

DU NOUVEAU !... OVOMALTINE vous présente la BOITE SEMAINE 4 fr.,50 seulement !

OVOMALTINE ALIMENT NATUREL TONIQUE

9571

AGRICULTURE — COMMERCE — INDUSTRIE

IMPORTANTE RÉUNION DU BUREAU DE LA CHAMBRE DÉPARTEMENTALE D'AGRICULTURE DU NORD

Le bureau de la Chambre d'Agriculture du Nord s'est réuni, à Lille, le 13 janvier, à 9 h. 30, sous la présidence de M. d'Hespel.

Un projet de loi réglant les rapports entre les producteurs agricoles, commerçants et industriels, par la conclusion de conventions collectives ; la réforme des finances départementales et locales ; les jardins ouvriers ruraux ; les syndicats de contrôle laitier ; le déclassement du tronçon de ligne Cambrai-Awoingt ; les bourses d'enseignement agricole, ont successivement retenu l'attention du bureau.

Un vœu tendant à assurer aux cultivateurs la main-d'œuvre spécialisée qui leur fait de plus en plus défaut, a été adopté, et sera remis à M. le Préfet du Nord.

Les modalités de la participation de la Chambre d'Agriculture à l'Exposition de 1937 ont été examinées et mises au point. Un projet a été précisé qui mettra en relief l'importance et la variété des productions agricoles de la région du Nord, tant au Centre rural qu'au Centre régional.

UN VŒU CONCERNANT LES ALLOCATIONS FAMILIALES

Enfin, le bureau s'est occupé à nouveau de l'importante question d'application des allocations familiales en agriculture. Il est nécessaire que cette application soit assurée ; mais, d'autre part, il faut que les charges qui en resultent pour la culture, ne dépassent pas les possibilités matérielles de celle-ci ; enfin, il est équitable que tous les travailleurs de la terre bénéficient des allocations familiales. En conséquence, le vœu suivant, qui renouvelle en substance des vœux déjà antérieurement exprimés, a été adopté :

« Considérant d'une part, la nécessité d'appliquer sans retard aux ouvriers agricoles le régime des allocations familiales ;

» Considérant, d'autre part, la nécessité d'adopter le barème dont la charge puisse être supportée par l'agriculture, tel qu'il avait été élaboré par la commission départementale des allocations familiales du Nord ;

» Considérant le décret du 20 novembre 1936, qui impose en agriculture le même barème qui est applicable à l'industrie ;

» La Chambre d'Agriculture du Nord, tenant un compte équitable à la fois des intérêts des ouvriers et de ceux des employeurs, est d'avis que la charge à imposer à ceux-ci ne dépasse par 2,50 %, et que le surplus soit apporté par l'Etat, ainsi qu'il a été procédé pour l'application des assurances sociales en agriculture.

» Elle demande en outre que les allocations familiales soient accordées à tous les travailleurs de la terre, employés comme employeurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée à 11 h.

CONCLUSION D'UN ACCORD COMMERCIAL FRANCO-ESPAGNOL

Paris, 13. — L'accord commercial franco-espagnol sera paraphé ce soir au Ministère du Commerce par M. Ortega Costa, attaché commercial du Gouvernement de Valence à Paris et Bruxelles, et par M. Hervé Alphand, directeur des accords commerciaux.

La signature officielle de cet acte interviendra dans un ou deux jours au Ministère des Affaires étrangères.

LA PRODUCTION DU CUIVRE

Londres, 13. — On annonce officiellement que le plan de restriction pour la production du cuivre est provisoirement suspendu. En conséquence, la production du métal rouge est présentement entièrement libre.

NÉGOCIATIONS ÉCONOMIQUES FRANCO-ALLEMANDES

Paris, 13. — M. François Poncet, ambassadeur de France à Berlin, aura ce soir, au Ministère du Commerce, un entretien avec M. Paul Bastid, ministre du Commerce et de l'Industrie, et M. Hervé Alphand, directeur des Accords commerciaux.

La mise en train des prochaines négociations économiques franco-allemandes feralt l'objet de l'entretien.

LES CONVENTIONS COLLECTIVES DE VENTE DES PRODUITS AGRICOLES

Paris, 13. — La Commission de l'Agriculture de la Chambre a commencé l'examen du projet relatif aux conventions collectives de vente des produits agricoles.

Elle a entendu les représentants des Confédérations Générales des Planteurs de Betteraves, des Producteurs de Lait et des Coopératives Vinicoles.

Les délégués ont donné leur accord de principe au texte proposé et ont exposé les modifications qu'ils souhaitaient lui voir apporter par la Commission, notamment en ce qui concerne :

a) L'extension du bénéfice de la loi aux organisations syndicales qui se soumettront à un contrôle analogue à celui qui est imposé aux coopératives agricoles ;

b) La liste des problèmes essentiels que pourront régler les conventions collectives ;

c) Les conditions précises dans lesquelles la renonciation à une convention pourrait avoir lieu ;

d) L'organisation du contrôle ;

e) La procédure de l'organisation obligatoire des rapports entre producteurs agricoles et industriels.

La Commission entendra mercredi prochain sur le même projet le Ministre de l'Agriculture.

CHAMBRE SYNDICALE DU COMMERCE EN DÉTAIL DES BOISSONS ET PROFESSIONS CONNEXES DU NORD

RENOUVELLEMENT DU BUREAU

La Commission administrative s'est réunie au siège, 21, place aux Bleuets, à Lille, pour l'installation d'un nouveau membre et pourvoir au renouvellement de son bureau.

Après une allocution de circonstance par le président sortant, M. Paul Morelle, également doyen d'âge, il est procédé au vote par bulletin secret.

Sont élus à l'unanimité :

Président : M. Paul Morelle, 61, boulevard Victor-Hugo ; Vice-Présidents : MM. Van Wassenhove, 90, rue Esquermoise, et Louis Roggeman, 79, rue du Long-Pot ; Secrétaire général : M. Henri Grard, 21, place aux Bleuets ; Secrétaire adjoint : M. Arthur Baert, 29, rue du Curé Saint-Sauveur ; Trésorier : M. Louis Prévost, 79, rue de Paris ; Trésorier adjoint : M. Emile Olivier, 125, rue de Lannoy ; Archiviste : M. Louis Pichon, 16, rue de Wazemmes.

Des la nomination des Commissions des Finances, du Journal, de la Propagande et des Fêtes, le président rend compte de la situation et annonce que le flux de nouveaux adérents est signe des plus indicatif de l'importance que va prendre en 1937 l'organisation qui se trouve déjà être la plus conséquente comme syndicat professionnel.

Un Comité de propagande-conférences est créé pour permettre un recrutement intensif de débitants libres et tenus dans tous les coins du département du Nord.

M. Morelle rend compte de la réception faite, à la Mairie, par M. le Député-Maire Charles Saint-Venant, de toute la Commission, et aux acclamations de cette dernière, est heureux de constater que malgré ses multiples charges, notre ardent défenseur a consenti à rester président d'honneur de la Chambre Syndicale.

Le président et le secrétaire mettent au courant les membres de la Commission de l'état de la question de la liberté commerciale, du Congrès du Bloc du Petit Commerce des 7, 8 et 9 décembre, de la réadaptation des prix de vente, de lettres adressées au Syndicat des Brasseurs comme à la Préfecture, des réunions diverses d'amicales de cafetiers et de divers articles diffamatoires parus dans des journaux politiques à l'égard de notre Chambre Syndicale.

Un aperçu est donné par le président de l'idée du bureau de substituer à la Commission des Fêtes, courant de l'année, une Commission d'Œuvres sociales : Caisse de secours et mutualité, ce qui est approuvé à l'unanimité, de même que le vote par la Chambre Syndicale d'une somme de 100 fr. à ajouter à celles versées par divers — et par suite de jeux organisés (1er versement : 454 fr) — pour les enfants des métallurgistes en grève.

M. Morelle fait état de la constitution définitive du bureau du groupe régional du Nord pour le Bloc du Petit Commerce, dont il est président adjoint, et de l'ardente propagande qui va être faite courant 1937, afin que la Fédération du Nord devienne l'une des plus importante.

LE 74e SALON INTERNATIONAL D'ANIMAUX DE BASSE-COUR ET DE PRODUITS AGRICOLES

Le Salon international annuel d'animaux de basse-cour, comprenant 7.000 volailles, du matériel avicole, agricole, des oiseaux exotiques, des miels et produits de l'apiculture, des poissons vivants d'étang et de rivière, des volailles grasses pour la table, des chats de toutes races, aura lieu à Paris, au part des Expositions du 20 au 25 janvier 1937. Le 74e Salon d'Aviculture est organisé par la Société Centrale d'Aviculture de France, présidée par M. Achille Fould, député, ancien ministre de l'Agriculture.

Elle sera inaugurée par M. le Ministre de l'Agriculture, le mercredi 20 janvier, à 14 h. 30.

LE CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE DE PARIS

Il est rappelé aux éleveurs du département qui se proposent d'exposer des animaux bovins au concours général agricole, qui aura lieu à Paris, du 15 au 21 mars prochain, que dans le but d'éviter la contamination aphteuse des animaux et le danger consecutif d'un apport de la contagion dans les étables d'origine, il a été decidé qu'une application de la serotherapie preventive sera pratiquée à la demande des exposants.

La fourniture du sérum est gratuite et les demandeurs n'auront à supporter que les frais de déplacement et honoraires du vétérinaire qu'ils chargeront de la première inoculation.

Cette intervention est facultative.

La première injection sera effectuée au lieu d'origine, la seconde, au parc des expositions avant réexpédition des animaux.

Les propriétaires sont priés, en conséquence, de faire connaître d'extrême urgence à M. le directeur des services vétérinaires, soit directement, soit par l'intermédiaire de leur vétérinaire (annexe de la Préfecture, 74, rue Jacquemars-Gielée) l'espèce, la race, le nombre, la catégorie dans laquelle ils concourront et le pollds approximatif des animaux qu'ils désirent protéger contre les atteintes de la fièvre aphteuse, ainsi que le nom de leur vétérinaire habituel, à qui les doses de sérum nécessaires seront directement envoyées.

MONSIEUR ! C'est vous le coupable si MADAME EST FRIGIDE

Etant donné les résultats vraiment extraordinaires qu'obtiennent les hommes avec le nouveau SUPER-ORMOSAN-A (Double Force), vous tiendrez certainement à essayer ce "Véritable Elixir de Jeunesse — de Puissance Vitale". Même dans les cas les plus difficiles, les plus réfractaires, les plus désespérés, son action est rapide, sûre et certaine — quel que soit votre âge. Demandez le SUPER-ORMOSAN-A (Double Force) chez votre pharmacien, dès aujourd'hui. Quoiqu'on dise, il n'y a rien de comparable. Le succès est garanti dès la première boîte ou son prix vous sera remboursé. Une brochure avec de nombreux secrets nouveaux, troublants, surprenants, sur l'harmonie sexuelle, la rajeunissement intégrale et un complet développement physique, est incluse dans chaque boîte.

Comment Assurer l'Harmonie Sexuelle

"SUPER-ORMOSAN-A", pour hommes, ainsi que "ORMOSAN-B", puissant régénérateur des femmes, s'obtiennent dans toutes pharmacies.

9331

LA PRODUCTION DES CHARBONNAGES BELGES

(DE NOTRE RÉDACTION BELGE)

La production des Charbonnages Belges a atteint dans le courant du mois de décembre 1936, pour 24 jours de travail, le chiffre de 2.516.169 tonnes. En outre, 270.350 tonnes de charbon furent prélevées sur les stocks. Le débit total est donc de 2.786.519. Ce chiffre marque le debit mensuel le plus élevé que l'industrie charbonnière belge ait jamais atteint.

MARCHÉS DE PARIS

A PARIS, 13. — Viandes. — Bœufs : Quartier derrière, 8 fr.; devant, 3,25 ; Aloyau, 11,25 ; Cuisses, 8,75 ; Train entier, 9,25. — Veaux : 1re qualité, 13,25 ; 2e qualité, 11,85 ; 3e qualité, 10,60 ; Pan cuisseau, 12,50. — Moutons : 1re qualité, 11 fr.; 2e qualité, 9,45 ; 3e qualité, 8 fr.; Gigots, 17 fr.; Carrés parés, 17 fr.; Epaule, 8,50. — Porcs (entier ou 1/2) : 1re qualité, 9,80 ; 2e qualité, 8,50 ; Filets, 10,50 ; Jambons, 11,80 ; Lards, 7,50. — Beurres : Kilo des Laiteries Coopératives Industrielles Normandie, 15,75 ; Charente Poitou Touraine, 16,50 ; Malaxés Normandie, 14,20 ; Malaxés Bretagne, 11,25. — Œufs : Picardie et Normandie, 870 ; Bretagne, 545 ; Touraine Centre, 665 ; Conserves, 460 ; Outre-Mer « Maroc », 410. — Fromages : Brie moyen, 160 ; Camembert Normandie, 275 ; Divers, 195 ; Lisieux, 460 ; Vrac, 375 ; Pont l'Evêque, 270 ; Port Salut, 1075 ; Gruyère et Comté, 1175. — Volailles : Canards Rouennais et Nantais, 15,50 ; Fermes, 11,25 ; Lapins morts, 19,80 ; Oies en peau, 7,50 ; Poulets morte Nantais 14,70 ; de Bresse, 16,50 ; Poules de Bretagne, 12 fr. — Poissons : Barbues, 12 fr.; Bars, 20 fr.; Harengs français, pleins, 3,10 ; vides, 1,15 ; Homards vivants, 22 fr.; Langoustes vivantes, 24,50 ; Maquereaux français gros, 2,50 ; petits, 5,75 ; Merlans brillants, 2,60 ; ordinaires, 1,50 ; Morues salées 3,25 ; Raies, 2,80 ; Sardines salées, Bretagne, 15 fr.; fraîches, 25 fr.; Soles, 17,50 ; Marennes, 105 fr.; Portugaises, 28,50 ; Moules Isigny, 0,94.

PARIS, 13. — Clôture. — Avoines, tendance lourde ; courant, 128,25 ; 128,50, 128,25 1r ; prochain, 131-131,25 ; mars, 133,50 P ; 3 février, 133,50, 133,25 P ; 3 mars, 138 P ; 3 avril, 138,50 P ; 3 mai, 138,25 P.

Maïs, incotés ; farines, tend. soutenue ; courant, 206 P ; prochain, 209,50 A ; mars, 220 A ; 3 avril, 222 A ; 3 mai, 222,50, 222,00, 221,50 P ; Seigles, tend. calme ; courant, inc. ; prochain, 128 A ; mars, 128 A ; 3 février, inc. ; 3 mars, inc. ; 3 avril, inc. ; 3 mai, inc. ; Orges : tend. calme ; courant, 135 A ; prochain, mars, 3 février, inc. ; 3 mars, 139 A ; 3 avril, 140 A ; 3 mai, inc. ; Huiles de lin : courant, 274,50-278 ; prochain, 276-279 ; 4 janvier, 280-281,50 ; mars-avril, 287,50 V ; 4 mai, 296 P ; Huile colza, incotée ; SucKres : tendance lourde ; courant, 239,50-240 ; prochain, 240,50-241 ; mars, 241,50-242 ; 3 fév., 241,50 ; 3 mars, 243-243,50 ; 3 avril, 245-245,50, tous payés. Cote officielle : 239,50-240,50.

PARIS, 13. — Pommes de terre. — Marché des Innocents. — Le temps est peu favorable ; la demande a été très calme, mais les prix n'ont pas subi de variations importantes. On cote approximativement aux 100 kilos départ : Royale d'Orléans, 67-68 ; Parisienne du Loiret, 66-67 ; Henault Loiret, 70-72 ; Hollande de Bretagne, 43-44 ; saucisses rouges de Bretagne grosses triées, 56-58 ; toutes venantes 4-45 ; Fin du siècle, 50 ; Beauvais de la Sarthe, 55-56 ; Wolthmann Seine-et-Oise, 37-38 ; Esterling du Nord, 47-50 ; Loiret, 52-53 ; Eerly Sarthe, 65-66 ; Touraine, 85-68 ; rondes jaunes de Bretagne, 38 ; Sarthe, 42-43 ; Mayenne, 42-43 ; Loiret, 45-46 ; Rose Marne, 87-88 ; Ardennes, ou Meuse, 65-66 ; Loir-et-Cher, 80 ; Loiret, 84 ; Côtes-du-Nord, 76 ; Morbihan, 72-73.

Il s'amuse comme un gosse !

"PAN ! Attrape celle-là !..."

Grand-l'papa est déchaîné : un enfant ne s'amuserait pas plus que lui !

Mais n'est-il pas un "grand enfant" ? Plus d'un jeune homme pourrait certes lui envier son entrain endiablé, sa gaîté débordante, la merveilleuse façon qu'il a de profiter des joies de l'existence.

Cet heureux privilège ne lui est cependant pas exclusif. Vous aussi, vous pouvez ignorer ce que c'est que d'être fatigué, nerveux, constipé, que d'avoir des maux de reins, des rhumatismes ou ces mille malaises qui gâchent la vie de tant de gens.

Il vous suffit pour cela de prendre chaque matin votre "petite dose" de Kruschen.

Les sels vitaux

Kruschen est la combinaison idéale des sels naturels (de sodium, de potassium, de magnésium, etc...) indispensables au bon fonctionnement de votre organisme. Kruschen stimule — doucement mais sûrement — votre foie, vos reins, votre intestin et les oblige à vous débarrasser des poisons et résidus qui vous intoxiquent. Migraines, lassitude, constipation, mauvaises digestions, rhumatismes disparaissent. Un sang pur et vigoureux vous infuse, de la tête aux pieds, une délicieuse sensation de force, d'énergie et de bien-être. Vous retrouverez la vitalité de vos vingt ans ! Voyez ce témoignage :

Plus de sciatique - Plus de constipation - Plus de maux de tête

"Souffrant de sciatique, de constipation et de fréquents maux de tête, j'ai pris des Sels Kruschen sur le conseil d'une amie. Je m'en trouve très bien. La constipation a disparu et avec elle les maux de tête. Quant à ma sciatique, je n'en ai plus de nouvelles : je peux marcher et faire, à 73 ans, mes petites promenades comme autrefois. C'est Kruschen qui me permet tout cela, aussi je continue à prendre chaque matin ma "petite dose". Je vous autorise à publier ma lettre".

Mme A. S..., à Rouen (Seine-Inf.)
Lettre N° 2881.

Versez chaque jour dans votre café ou votre thé matinal autant de Sels Kruschen qu'en contient la spatule spéciale qui accompagne chaque flacon. C'est la "petite dose quotidienne" — célèbre dans le monde entier pour ses bienfaits. Aucun goût. Pas d'accoutumance.

Sels Kruschen

● Les Sels Kruschen sont en vente dans toutes les pharmacies. Le flacon : 9 fr. 75. Le grand flacon : 16 fr. 80 (contenant 120 "petites doses").

9351

MARCHÉS DES CAFÉS

LE HAVRE, 13. — Tendence soutenue ventes 25.000, dont 3.000 : janvier 232.25 ; février 233.50 ; mars 235.50 ; avril 235.50 ; mai 240.75 ; juin 244 ; juillet 247.25 ; août 247.25 ; septembre 253 ; octobre 253.25 ; novembre 257.25 ; décembre 257.50.

MARCHÉS DE LA RÉGION

A Valenciennes 13. — Beurre, 17 à 16 fr. le kg; Œufs, 0.65 à 0.70 p.; Fromage blanc, 2 à 2.50 le kg; Maroille, 6 à 6 fr. la p.; Pommes de terre, 0.60 à 0.75 le kg; Jambons, 28 à 32 fr. le kg; Lard, 9 à 17 fr. le kg; Tripes, 5 à 5.50 le kg; Pigeons, 10 à 14 fr. couple; Poulets vivants, 16 à 22 fr. p.; morts, 15 à 16 fr. le kg; Poules vivantes, 15 à 18 fr. p.; mortes, 12 fr. le kg; Lapins vivants, 18 à 20 fr. p.; morts, 12 à 13 fr. le kg; Canards vivants, 14 à 15 fr. p.; morts, 12 à 13 fr. le kg; Viande chevaline : Contrefilet, 16 à 17 fr. le kg; Bifteack, 15 à 16 fr. le kg; Côts pot au feu et jarret, 2,50 à 3.50 le kg.

A Frévant, 13. — Franc marché. — Fort calme. Quelques cotations : Porcelets, 80 à 110 fr.; Petits coureurs, 120 à 125 fr.; Gros coureurs, 140 à 180 fr.; Porc gras, le kilo vif, 6,25.

A Merville, 13. — 550 kilos beurre, 8.25 à 9.25 la livre ; 1.600 œufs, 15 à 16 fr. les 26 ; 35 couples poulets, 6 à 7 fr. le kil. ; 150 couples poules, 9 à 10 fr. le kil.

A Wormhoudt, 13. — 105 blocs de beurre pesant 1.469 kilos, le kil. 16 à 17 fr. ; 200 kilos de beurre en pièce, le kil., 16 à 17 fr. ; 8.000 œufs, les 26, 14 à 16 fr. ; 40 poules, la couple, 32 à 34 fr. ; 50 poulets, la couple, 45 à 48 fr. ; 30 lapins, 15 à 18 fr.

A Hesdin, 13. — Beurre, le livre, 6 à 8.25 ; œufs, le quarteron, 14 à 14.50 ; pommes de terre, les 100 kil., 45 à 50 fr. ; carottes, les 100 kil., 30 à 35 fr. ; poule, 24 à 32 fr. la couple ; poulet, 24 à 38 fr. la couple ; pigeon, 8 à 8.50 la couple ; canard, 9 à 11 fr. pièce ; de Barberie, 13 à 18 fr. pièce ; lapin, 10 à 20 fr. pièce ; lapin de garenne, 8 à 10 fr. pièce.

Porcs gras, 6.25 le kil. vif ; porc coureur, 175 à 200 fr. la tête ; porc d'a blancs, 60 à 110 fr. la tête ; vache grasse, 3 à 3.75 le kil. vif ; vache pleine première catégorie, 2.500 à 2.